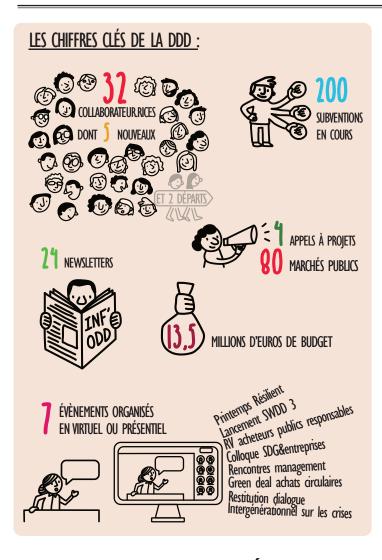
2022

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

## Direction du Développement durable du Service public de Wallonie

Numéro 10



C'est avec émotion et plaisir que nous diffusons cette année notre Rapport d'activités 2022.

Émotion, car la Direction du Développement durable fêtait ses 10 ans en 2022. 10 ans de travaux intenses menés par une équipe professionnelle et engagée, que j'ai la chance de soutenir, pour promouvoir des approches à 360°dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques wallonnes.

Plaisir, car de nombreux travaux stratégiques en cours depuis plusieurs années ont abouti en 2022. Citons notamment l'adoption de la 3ème stratégie wallonne de développement durable et de la stratégie Food Wallonia avec la mobilisation du Collège wallon de l'alimentation durable, ou de manière plus opérationnelle la clôture du Green deal Achats circulaires ou encore la diffusion du Businel Model Canvas durable à destination des entreprises.

Loin d'être exhaustif, ce Rapport vous donne quelques chiffres clés et un aperçu de nos principales réalisations sous une formule journalistique innovante.

Bonne lecture! Et n'oubliez pas « seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin »!

Natacha Zuinen



#### Troisième Stratégie

wallonne de Développement durable P.2

Résilience P.2 Printemps résilient

## Alimentation durable

P.3



Économie circulaire

P.3 & 4

Construction & Rénovation durables

P.5

Commande publique responsable

P.6

Un **nouvel outil** pour des **entreprises durables** 

P.6

Finances durables P.7

**Dialogue** intergénérationnel P.8



Rédaction et coordination : Juliette QUADFLIEG Mise en page et illustration : Stéphanie LEFEVRE Wallonie service public SPW

Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Valentine van GAMEREN

### 3<sup>e</sup> stratégie wallonne de développement durable

Ensemble vers les objectifs de développement durable

La troisième stratégie wallonne de développement durable (SWDD), intitulée « Ensemble vers les objectifs de développement durable », a été adoptée le 22 septembre 2022 par le Gouvernement wallon.

L'ensemble processus d'élaboration de cette stratégie a été coordonné par la Direction du Développement durable. Il a inclus un dispositif participatif à travers la création fin 2021 du « Partenariat wallon pour le développement durable », un organe de dialogue multi-acteurs composé 25 membres.

stratégie wallonne de La développement durable engage l'ensemble des Ministres du Gouvernement pour accélérer la mise en œuvre du Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs développement durable (ODD) en Wallonie.

Dans un souci de renforcer la cohérence des politiques pour un développement durable et de se fixer un cap à l'horizon 2030, la stratégie s'articule autour des stratégies et des plans existants en Wallonie qui contribuent à leur niveau aux ODD et se fixe 89 objectifs chiffrés relatifs à ces ODD.

L'objectif étant également de mobiliser les acteurs wallons dans leur ensemble, son plan d'actions sera mis en œuvre en collaboration ensemble, avec le Partenariat wallon pour le développement durable, qui avait été mobilisé pour définir les actions prioritaires.

La SWDD se structure en quatre chapitres, à savoir :

- Une cartographie des plans principaux \ wallons, stratégies montrant contribution aux ODD
- La liste des 89 objectifs chiffrés pour chaque ODD en Wallonie
- Des indicateurs de suivi pour faire état des progrès de la Wallonie vers les 17 ODD
- 16 actions transversales





Ensemble vers les Objectifs de développement durable!

















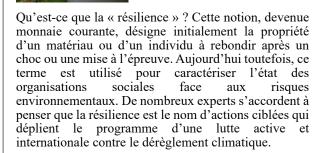




Carina BASILE

#### **Printemps** résilient

Notion de résilience et récapitulatif de l'évènement



Face aux risques environnementaux, la Wallonie est plus que jamais confrontée à de nombreux défis. La perspective de crises systémiques nous pousse à nous réinventer et à faire émerger de nouveaux scénarios de gestion de risques dans un environnement de plus en plus incertain. Outre les recommandations issues du Congrès résilience du 2 décembre 2021, la Direction du Développement durable a organisé le 17 juin 2022 un événement clé du nom de « Printemps résilient », qui a réuni les acteurs et actrices issu.e.s non seulement du monde associatif, mais également de l'administration et des entreprises.

C'est ainsi que des actions concrètes déjà mises en place en matière de pratiques résilientes pour faire face aux risques environnementaux ont été présentées.

À noter que plusieurs thématiques ont été traitées lors d'ateliers interactifs : inondations, sécheresses, canicules et érosion de la biodiversité. L'occasion de faire le point sur les problématiques rencontrées, les freins et leviers ainsi que les besoins pour aller de l'avant et permettre à notre territoire d'être moins

La parole a également été donnée à des dirigeant.e.s de province, de commune, de CPAS et d'intercommunale lors d'une table-ronde portant sur les défis rencontrés pour anticiper et gérer ces mêmes risques.

Cet évènement a également permis de mettre en avant plusieurs artistes engagés qui ont pu exprimer leur perception des risques environnementaux et la manière d'y réagir. Leur intervention a touché les sens de chacun.e et, nous l'espérons, enclenché une transition des imaginaires.

#### Vidéo du lancement de la **3e SWDD**



#### Printemps résilient

Conférence Ilios KOTSOU



#### Printemps résilient Conclusion François GEMENNE



Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Inès SNEESSENS

#### Food Wallonia

Ensemble pour un système alimentaire durable



La Direction du Développement Durable a coordonné l'ensemble du processus de co-construction de ce plan d'action, en veillant à ce qu'une approche systémique et transversale soit adoptée par les membres du CwAD pour répondre aux différents enjeux identifiés.

Le 27 octobre 2022, sur base des propositions formulées par le Collège l'Alimentation (CwAD), le Gouvernement de Wallonie a adopté le plan d'action Food Wallonia. Ce dernier concrétise l'ambition de mettre en place une Alliance Emploi-Environnement sur l'Alimentation qui tienne compte des enjeux auxquels les acteurs de la transition doivent faire face.

Les 19 actions qui composent ce plan sont issues d'une dynamique participative, et sont articulées autour de trois ambitions collectives structurantes reprises dans les encarts ci-dessous.

Chacune de ces ambitions contribue aux six objectifs stratégiques de la transition définis au sein de la vision commune et partagée des acteurs du système, le Référentiel « Vers un système alimentaire durable en Wallonie »:

- Garantir la disponibilité et l'accès de tous à une alimentation relevant d'un système alimentaire durable
- Générer de la prospérité socioéconomique
- 3. Offrir un niveau de connaissance et de compétences élevé en matière de système alimentaire durable
- Contribuer à la bonne santé et au bienêtre des citoyens
- 5. Préserver l'environnement
- Mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces



Partager les saveurs, c'est favoriser la consommation d'aliments relevant d'un système alimentaire durable pour tous les citoyens.



Relocaliser les savoirs c'est veiller à mobiliser les compétences wallonnes pour bénéficier d'un système alimentaire wallon durable et résilient.



Participer à la transition, c'est permettre une gouvernance participative et transparente pour identifier les enjeux stratégiques auxquels le système alimentaire wallon est confronté.

Yeliz MANCO

### Économie circulaire

Retour sur la Quinzaine de l'économie circulaire

Du 30 mai au 10 juin 2022, la première édition de la Quinzaine de l'économie circulaire organisée dans le cadre de la mise en entreprises, et ce, tout secteur œuvre de Circular Wallonia, la stratégie wallonne de déploiement de l'économie circulaire. Au travers workshops, nombreux conférences, visites d'entreprises, repair cafés ou encore webinaires, le potentiel circulaire wallon a ainsi été mis à l'honneur pendant deux semaines un peu partout Wallonie!

L'occasion parfaite de sensibiliser au concept de l'économie circulaire,



de mobiliser les acteurs et de stimuler la coopération et l'échange des bonnes pratiques, sans oublier de communiquer sur les projets en cours et les avancées wallonnes.

Au total, 59 évènements ont été organisés partout en Ces Wallonie. s'adressaient tant aux start-up qu'aux PME ou aux grandes confondu, mais également aux pouvoirs publics et aux citoyens. Parmi thématiques abordées, citons design circulaire, recyclage, la réutilisation et le réemploi, la construction, les marchés publics, valorisation des déchets, les solutions nouvelles technologiques, et bien d'autres choses, avec un total de 1 200 participants.

Le point d'orgue de cette Quinzaine ? L'évènement de lancement, avec 200 acteurs partenaires de la stratégie Circular Wallonia, a été marqué par une conférence suivie de moments d'échanges et de mise en réseau.

Hélène HERMAN

## Économie circulaire

Lancement du nouveau site

Le site consacré à l'économie circulaire en Wallonie a fait peau neuve! La grande nouveauté: un filtre trouver permettant de les dispositifs d'accompagnement, de financement et de formation en lien avec l'économie circulaire.

Le site présente également de nouveaux contenus, un design revisité et une navigation simplifiée.



Suite au succès de la première édition de Go Circular lancée durant l'été 2021, la Direction du Développement durable relance une deuxième édition en 2022.

Go Circular contribuera à la réalisation des 10 ambitions de Circular Wallonia, notamment la création d'un écosystème économique et industriel engagé dans l'économie circulaire, la mise en capacité des consommateurs et la mise en place d'une dynamique pérenne.



Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Sylvie LOUTZ

La Direction du Développement durable, bien avant l'adoption de Circular Wallonia, a lancé le Green Deal Achats Circulaires (GDAC) le 27 novembre 2019. Le moment est venu de faire une courte rétrospective de ces trois années, qui ont permis à plus de 170 signataires d'apprendre en pratique comment utiliser le processus d'achat pour appliquer concrètement les principes de l'économie circulaire au sein de leurs propres organisations. Au sein de ce GDAC, les parties publiques et privées sont toutes deux représentées.

## **Green Deal Achats Circulaires**

Que s'est-il passé pendant 3 ans ?

#### Pour quelles activités ?

Cette initiative de la Direction du Développement durable a permis aux acheteurs et fournisseurs de se rencontrer à deux reprises, en vue de partager souhaits et offres pour divers groupes de produits : textiles, TIC, construction, fournitures, mobilier de bureau et emballages. Par ailleurs, pour chaque atelier organisé (4/an), des orateurs choisis, particulièrement pertinents au regard des thématiques abordées, ont été invités à partager leurs connaissances. Ces ateliers, véritables sources d'inspiration et lieux de partage d'expériences, ont permis d'aborder une multitude de questions concrètes.

#### Que retenir de ces trois années ?

Inutile de viser tout de suite un achat 100 % circulaire, l'objectif est de tirer profit de la pratique pour apprendre, expérimenter et évoluer petit à petit. Il convient également d'engager la conversation en interne et avec le marché. En effet, l'achat circulaire nécessite une coopération interne entre les différentes équipes. La transition étant toujours en cours, via la mise en œuvre du GDAC, la Direction du Développement durable contribue à la coopération et à la construction d'une relation à long terme entre les organisations acheteuses et les fournisseurs.

Sylvie LOUTZ



#### Et maintenant?

Au terme de ces trois années, nous devons continuer à développer des outils en lien avec le financement pour permettre des achats parfois plus onéreux à court terme, en lien avec les marchés publics, notamment pour faciliter l'intégration de clauses de circularité dans les achats de toute nature.

Pour le secteur de la construction par exemple, la mise en place d'un réseau de facilitateurs en construction/rénovation durable, en ce compris circulaire, permettra de mettre le secteur de la construction en capacité.

Enfin, l'évaluation des impacts de la mise en œuvre du GDAC sur les capacités et sur les pratiques des organisations signataires en matière d'achats nous permet de définir les besoins et les outils indispensables tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Ces aspects seront à considérer dans la perspective de la mise en œuvre d'un nouveau GDAC.

Quoi qu'il en soit, l'achat circulaire exige une dose de cran, d'énergie positive et de persévérance. Grâce à l'implication des quelque 170 signataires du GDAC, des fournisseurs de produits circulaires, des orateurs, au partage des connaissances et des expériences, les apprentissages ont été riches et constituent une base de départ des plus essentielles et une véritable fierté.

# Appel à projets « chantiers et services circulaires » : 1<sup>re</sup> édition

Huit lauréats en pleine évolution, suivis pas à pas tout au long de l'année 2022!

L'aventure débute fin 2021 : huit lauréats se trouvent récompensés dans le cadre de l'appel à projets « chantiers et services circulaires » lancé à l'été 2021. Ces <u>projets</u> sont variés : ils concernent trois chantiers neufs ou de rénovation, mais également cinq entreprises qui offrent un service permettant de favoriser la circularité dans la construction/rénovation (formations, récupération du bois d'œuvre, valorisation d'éléments de réemploi, etc.).

Pour challenger ces lauréats, la Direction du Développement durable a fait appel à une structure d'accompagnement dont la première mission est d'augmenter l'aspect circulaire du projet déposé. Cette structure a aussi pour mission de favoriser les synergies entre les lauréats et avec des opérateurs déjà existants! Pour ce faire, un Comité des pratiques circulaires rassemblant administrations, porteurs de projets et huit autres parties prenantes a vu le jour et se réunit tous les six mois. Ce Comité a aussi pour objectif de faire ressortir les besoins du secteur et de trouver ensemble des pistes de solutions.

Notons que cette 1<sup>re</sup> édition de l'appel à projets se poursuit jusqu'en décembre 2023 : ce sera le moment des résultats effectifs! Une 2<sup>e</sup> édition est actuellement en cours de préparation. Gageons que ces projets soient riches en enseignements inspirants pour l'avenir de la circularité dans le secteur de la construction.

Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Magali DEPROOST et Jérôme STAS

#### Construction & Rénovation durables

### **ACER**

#### Une Alliance pour accélérer la rénovation énergétique en Wallonie

En route vers une construction circulaire et bas carbone



#### TOTEM – Un outil connu et reconnu

Lancé en février 2018, l'outil TOTEM est développé par la Wallonie en collaboration avec Bruxelles-Capitale et la Flandre. Cet outil d'évaluation de la performance environnementale des constructions est en évolution constante. Cette année encore, intégré l'outil de nouvelles a fonctionnalités en lien avec le réemploi de matériaux de construction et l'évaluation qualitative de la circularité.

Les évolutions attendues en 2023 porteront sur l'intégration des systèmes techniques, tels que les systèmes de production de chaleur, d'énergie et la ventilation.

Par ailleurs, la révision de la Directive PEB (EU) semble s'orienter vers l'obligation d'évaluer le bilan carbone des bâtiments, basé sur l'analyse de leur cycle de vie. Concrètement, cela signifierait une utilisation obligatoire de TOTEM à l'horizon 2027. L'outil a donc un bel avenir devant lui pour contribuer à limiter l'empreinte carbone et environnementale des bâtiments en Wallonie!

La Wallonie s'est engagée à faire de la les thématiques sont rénovation des bâtiments et l'efficacité énergétique une priorité régionale majeure, traduite au travers de la mise à jour de sa Stratégie wallonne à long terme (SRLT) dont une partie est mise en œuvre dans le cadre du plan de relance.

C'est dans ce contexte que la Wallonie a lancé en 2022 l'Alliance Climat Emploi Chaque GO a comme objectif Rénovation (ACER), qui vise à réunir le secteur public et le secteur privé autour d'un objectif ambitieux : augmenter le taux de rénovation de 1 à 3 % par an et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cette Alliance publicprivé est essentielle à l'atteinte de cet d'autres parties prenantes et des objectif et à la mise en œuvre d'actions concrètes pour y parvenir.

En plus de rassembler les forces vives autour d'objectifs communs, l'ACER vise à offrir à tous les acteurs du secteur évènements regroupant l'ensemble de la construction la vue d'ensemble des participants se tiendront en nécessaire sur les réalités et les actions milieu et en fin de parcours des entreprises au sein du secteur, à créer de Groupes la cohérence, et à trouver des solutions d'apporter à chacun une vision concrètes et partagées aux problèmes rencontrés pour atteindre les objectifs, afin de relever les défis en matière de Afin de mettre en œuvre cette rénovation énergétique.

Pour ce faire, l'ACER se traduit par une Direction des Bâtiments durables concertation des acteurs au sein de (SPW-TLPE) et de la Direction du quatre Groupes Opérationnels (GO) dont Développement durable (SPW-SG).

de les suivantes:

- Offre
- Demande
- Financement
- Bâtiments publics



d'identifier les actions concrètes à mettre en place à court et moyen terme, en établissant des priorités, et en y impliquant les acteurs du secteur afin de faire remonter les obstacles et besoins à l'égard pouvoirs publics. Les premières rencontres des GO se sont tenues en décembre 2022 et le travail se poursuivra tout au long de l'année 2023. De plus, deux grands Opérationnels globale des actions de l'ACER.

Alliance, une cellule de coordination a été mise en place, composée de la

Sylvie LOUTZ

## Échelle de performance CO<sub>2</sub>

La transposition du dispositif des Pays-Bas à la Belgique : un parcours de plus de trois ans...

Ce dispositif, connu aux Pays-Bas depuis plus de dix ans, a fait l'objet d'un accord entre les régions pour être transposé à la législation belge.

Depuis 2020, les travaux sont en cours : la Direction du Développement durable du SPW et la Région flamande ont confié les missions de transposition du dispositif et de mise en œuvre de projets-pilotes en Belgique à un prestataire externe. Dans le cadre de cette phase pilote, 10 projets étaient attendus en Région flamande, 10 en Région wallonne et 5 en Région bruxelloise. L'intention de cette phase pilote est de réaliser des marchés publics de plus de 5,5 millions d'euros incluant des clauses types liées à l'échelle de performance CO2, dans les trois régions. Les entreprises soumissionnaires disposant d'un certificat sur ladite échelle ou ayant l'ambition d'obtenir un tel certificat endéans l'année bénéficient d'un avantage lors de la phase d'attribution.

Après trois années de tests de l'échelle de performance CO2, l'expérience est positive. En effet, en Wallonie, 12 projets pilotes lancés ou planifiés dont six projets relèvent directement du SPW. Les pouvoirs adjudicateurs wallons sont satisfaits de l'utilisation de cette échelle et ne rencontrent pas de difficulté spécifique. Par ailleurs, le nombre d'offres est stable et les entreprises s'engagent généralement sur le niveau (recommandé actuellement dans le cadre de la transposition).

La Direction du Développement durable accompagne tant les pouvoirs adjudicateurs que les entreprises du secteur de la construction dans leurs démarches de mise en œuvre de l'échelle de performance CO2. Elle contribue également à la diffusion de ce dispositif. C'est ainsi qu'elle a participé au congrès belge de la route 2022 à Leuven et que des webinaires sont à nouveau prévus en 2023. Grâce aux diverses actions de sensibilisation et de communication, le nombre de détenteurs de certificats a considérablement augmenté en Belgique.



Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Séverine VOISIN et Robin HEYNEN

# Observatoire de la commande publique wallonne

Étude sur l'achat public circulaire

Dans le cadre de la stratégie « Circular Wallonia », plusieurs leviers de déploiement ont été identifiés, parmi lesquels celui des marchés publics circulaires. La Wallonie nourrit en effet l'ambition de devenir, à travers les achats effectués par ses institutions, un acteur exemplaire et engagé dans la circularité des ressources. Les différents objectifs opérationnels définis visent tous une intégration ambitieuse des critères circulaires dans les marchés publics et leurs cahiers des charges.

Dans l'optique de collecter une série d'informations destinées à alimenter ces objectifs, ainsi que de nourrir le développement de nouvelles clauses utiles aux pouvoirs adjudicateurs, une <u>étude</u> sur les achats publics circulaires a été commandée en septembre 2021.

Les objectifs de cette étude sont multiples, puisqu'il est question d'établir un lexique de concepts liés à l'économie circulaire et de



réaliser une analyse de cas faisant ressortir les bonnes pratiques de terrain en matière de circularité au sein des marchés publics wallons.

Une analyse de six cas de marchés publics circulaires, exemplaires et innovants, a permis de faire émerger des m é thodologies organisationnelles, des bonnes pratiques et des outils inspirants. Côté méthodologies, citons notamment les besoins en formation, l'importance de constituer une équipe projet, l'utilité de réaliser une consultation préalable au marché pour affiner les besoins en lien avec les réalités des opérateurs économiques, etc.

En ce qui concerne les bonnes pratiques, mettons en lumière l'utilité des critères de sélection avec une référence circulaire, des clauses de maintenance et d'entretien, des écolabels, etc. Les outils, qui permettent l'intégration concrète de la circularité, sont également nombreux, tels que TOTEM, le référentiel quartiers durables et les fiches Toolkit FCRBE.

Par ailleurs, la collecte des informations auprès de ces six cas de marchés publics a conduit à une série de constats basés sur le retour d'expérience des pouvoirs adjudicateurs et des adjudicataires interrogés. Chaque constat appelant à des solutions, différentes recommandations ont été formulées dans le rapport de synthèse, telles que la formation des acheteurs à la circularité, la mise en réseau, la transposition des critères dans des procédures prêtes à l'emploi, et bien d'autres choses.

De plus, la question de la transposabilité des pratiques auprès des collectivités locales a été abordée et permet de classer les méthodes et bonnes pratiques au sein d'une « échelle de transposabilité ».

Louise DESSART et Séverine VOISIN

#### RÉTROSPECTIVE

## Rendez-vous des acheteurs publics responsables

Le 21 octobre 2022, la Direction du Développement durable (SPW) a organisé son Rendez-vous des Acheteurs publics responsables. Le thème de cette année portait sur la Commande publique comme levier de la relance économique et de la transition vers un développement durable. Plus de 120 personnes se sont réunies pour l'occasion afin de parler prospection et de participer à l'un des trois ateliers thématiques sur la construction durable, les entreprises d'économie sociale et l'IT durable.



Vers les photos et les présentations

Les achats publics responsables en chiffres :

346 membres du Réseau APR 28 Demandes au Helpdesk APR

Céline MARQUET

## Un nouvel outil pour des entreprises durables

Apprendre à questionner son modèle d'affaires

Aujourd'hui, se questionner sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux dès la conception d'un projet constitue une réelle opportunité pour les entreprises afin d'impulser de nouvelles solutions innovantes pour relever les enjeux de développement durable.

Partant du constat que les outils traditionnels de Business Model Canvas (BMC) n'intègrent généralement pas de questionnements sur les impacts sociaux et environnementaux d'un projet, la Direction du Développement durable a décidé de développer un <u>outil BMC durable</u> pour inciter les entrepreneurs wallons à intégrer une approche plus durable au cœur de leur stratégie d'entreprise. Cet outil intègre une nouvelle boussole : les 17 Objectifs de développement durable.

Le but ? Aider les entrepreneurs à se poser les bonnes questions par rapport à leur projet entrepreneurial et ses impacts ainsi qu'à structurer leur démarche pour renforcer leur contribution aux 17 ODD. De la préservation de

l'environnement, à la sobriété énergétique, en passant par la sauvegarde de la biodiversité, la santé des travailleurs et le respect des droits de l'Homme, cette boussole des ODD incite à réfléchir de manière transversale pour mieux positionner les projets d'entreprise au travers de chacune de ces composantes.



Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

Céline MARQUET

## Rapport d'émissions durables

La Wallonie poursuit son financement durable



Suite à une première notation extra-financière favorable en 2018, la Wallonie s'est ouvertement engagée à recourir au financement durable pour couvrir une partie de ses dépenses en vue de contribuer aux Objectifs de développement durable.

Depuis lors, la Région a procédé à trois emprunts obligataires (respectivement en avril 2019, en avril 2020 et en juin 2020) pour un montant total de 2,7 milliards d'euros. Le lancement de ces émissions vise à assurer de manière explicite le financement d'un certain nombre de dépenses environnementales et sociales, sélectionnées pour leur contribution effective aux Objectifs de développement durable de la Wallonie. Ces dépenses sont caractérisées par :

- La sélection méticuleuse des dépenses couvertes, dans les domaines relevant des compétences de la Wallonie;
- La traçabilité budgétaire des fonds alloués à l'aide d'un rapport d'allocation des budgets;
- La mesure des bénéfices produits par ces dépenses en matière d'impacts environnementaux et sociaux à l'aide d'un rapport d'impact.

Conformément aux engagements de la Wallonie, la Direction du Développement durable, en collaboration avec la Cellule de la dette, publie chaque année un rapport d'analyse budgétaire et d'analyse d'impact des émissions durables émises (voir les Rapports).

Au cours de l'année 2022, la Direction du Développement durable a travaillé à l'élaboration du <u>3º rapport</u> qui a été publié en septembre.

Dans la mesure où les fonds des émissions 2019 et 2020 ont été entièrement alloués, la troisième version de ce rapport se veut différente des versions antérieures. Elle reprend ce qui suit :

- Une présentation consolidée des trois émissions réalisées sur la période 2019-2020;
- Une présentation succincte de la nouvelle stratégie long terme de la Wallonie (la 3e stratégie wallonne de développement durable – SWDD);
- Une présentation du nouvel engagement d'élargir les futurs reportings d'impact avec la description des indicateurs cibles des ODD et l'analyse de leurs tendances (progrès ou éloignement modéré ou significatif vers l'ODD).

# Trois emprunts obligataires pour un montant total de 2,7 milliards d'euros »

Au travers de sa 3° stratégie de développement durable, la Wallonie s'est engagée à renouveler l'émission d'obligations durables pour financer la dette publique et suivre les initiatives européennes en matière de finance durable. Ces travaux continueront donc à faire partie des missions de la Direction du Développement durable à l'avenir.

Direction du Développement durable - Service public de Wallonie

#### Julien PIÉRART

## Dialogue intergénérationnel

#### Renforcer la cohésion sociale et la solidarité dans les crises

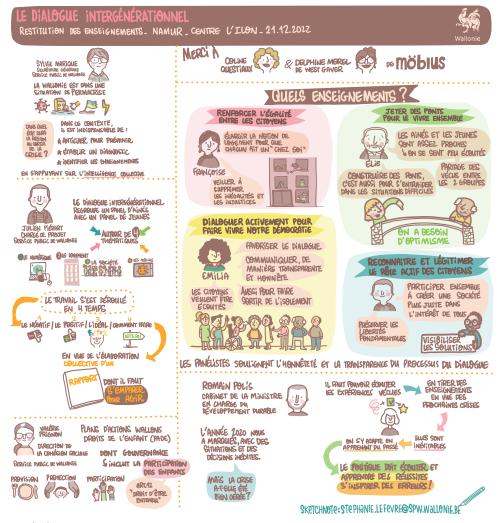
Céline TELLIER, Ministre wallonne du Développement durable, a souhaité lancer un projet de dialogue intergénérationnel interroger des Wallons et des Wallonnes âgés de 15 à 18 ans ou de plus de 65 ans sur leur vécu en temps de crise et pour identifier des enseignements visant à favoriser la cohésion sociale et la solidarité dans les crises.

Ce projet a été porté par la Direction du Développement durable du Service Public de Wallonie (SPW SG DDD) en partenariat avec la société Möbius et avec le soutien de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la (OEJAJ Jeunesse de la Fédération Wallonie Bruxelles et celui du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté [RWLP]). Il s'inscrit dans le cadre du 3<sup>e</sup> plan d'actions relatif aux droits de l'enfant 2020-2024 piloté par la Direction de la Cohésion sociale (SPW IAS DICS) et dans la droite ligne des travaux sur la résilience de la Wallonie initiés par la DDD lors du Congrès Résilience (décembre 2021) et du « Printemps Résilient » (juin 2022).

Deux panels ont participé à un total de douze séances de travail de septembre à décembre 2022. Le premier panel était initialement composé de 16 aîné.es (dont 6 témoins du vécu membres du RWLP) et de quatre jeunes (tous membres du RWLP). Un second panel a été mis sur pied pour faire participer davantage de jeunes au dialogue. Il était constitué de 36 élèves âgés de 15 à 18 ans de l'École plurielle de Rixensart.

En s'appuyant, pour l'un des deux panels, sur la venue de personnes ressources et sur du matériel informatif, ces deux panels ont dialogué chacun en leur sein puis entre eux sur quatre thématiques préalablement choisies par les panélistes : le numérique, le logement, les médias et la polarisation sociale en temps de crise.

L'un des objectifs de ce dialogue intergénérationnel était de produire un document collectif intégrant à la fois du vécu et les enseignements à en tirer pour faire aux futures crises. Ce document collectif présente pour chacune des quatre



« Les citoyen.nes souhaitent que leur génération ait une voix significative dans la politique régionale, et ce, même en temps de crise »

thématiques des expériences négatives, mais également positives, les multiples facettes d'un monde idéal malgré les crises et des pistes d'action concrètes pour y arriver.

Quatre enseignements pour le futur indiquent les voies à suivre pour atténuer les risques auxquels seront exposées les populations vulnérables (les jeunes, les ainé.es et les personnes « vivant dans le trop peu de tout ») dans les futures crises systémiques. Il s'agit avant tout de :

- · Renforcer l'égalité entre les citoyen.nes
- Jeter des ponts pour le « vivre ensemble »
- Dialoguer activement pour faire vivre notre démocratie
- Reconnaître et légitimer le rôle actif des citoyens

Le <u>rapport de ce dialogue intergénérationnel</u> sur les crises est à « prises multiples » en ce qu'il laisse la liberté à chacun.e de s'approprier les propositions concrètes ou de poursuivre l'expérience du dialogue à son échelle. Un devoir de suite est néanmoins attendu dans le chef du Gouvernement et du Parlement wallon de la part des citoyen.nes.

developpementdurable.wallonie.be

